

Suite a un très leger accrochage en voiture

Par katy, le 20/06/2011 à 14:57

Bonjour maître,

Je suis inquiète, suite à un accrochage.

Au mois d'avril 2011, j'ai fait une manoeuvre avec mon vehicule, sur un parking,en virant très doucement,j'ai effleuré, par inattention, une voiture garée.La personne se trouvait dedans,elle a exigé un constat,ce que je veux bien comprendre,mais il se trouve que c'etait vraiment une marque extrement legere.sans toucher la tole,ni meme rayure dans la peinture,seulement une petite trainée blanche, un effleurement,effacable avec un petit lustrage au polisch.

Je suis un très bon conducteur, (2 PV depuis 1974 et un seul accident en tort, même pas de ma faute).

Je reviens à mon problème du moment.

J'étais en larme,c'etait ma premiere sortie suite à une agression par des drogués, difficilement la personne a donc fait l'effort daccepter de faire telephoner son garagiste, pour convenir d un tarif pour la reparation.

Depuis presque 2mois je n'ai plus eu de nouvelles. Il avait une très belle voiture en super bon état, je ne comprends pas de rester sans nouvelles, après son insistance pour faire la declaration?

Comme j aime les choses claires et que cela ne me plait pas que cette personne detienne un original du constat. Ni elle ne le signale ni elle ne m'appelle afin de régler ce petit incident. Peut etre a t il conclut qu'en effet il n'y avait pas grand chose ou je ne sais? mais Je suis quand meme inquietes qu'il ne me fasse pas connaître sa decision ou son abandon.

Je lui avais donné mon numero tel, moi j nai que son adresse si elle est bonne, je n'ai pas son numero de tel, j'ai le nom de l'assurance mais pas l'agence. J'ai donc telephoné à mon assurance, qui ne m'a pas dit grand chose à part faire la demarche moi même, pour la declaration.

J'ai dit non car si l'interessé ne le fait pas, je ne vais pas signaler un accident qui n'est même pas reconnu par les interessés?

Pouvez vous me dire, si ce monsieur ne donne pas signe de vie, est ce que je risque quelque

chose un jour à venir?Peut il se servir d ce constat plus tard en fasifiant quelque soit les informations ou en changeant la date.Avec son adresse dois je lui ecrire?j'ai trouvé un numero fixe aux renseignements mais ca ne reponds pas.merci de me dire si je peux me couvrir d'un eventuel probleme a venir en informant ou mon assurance ou la leur (mais sans l'adresse de leur agence,cela doit etre harde).Le constat n'a pas été complété integralement non plus,mais il a les renseignements principaux à mon sujet.pouvez vous me dire comment je dois reagir?

Merci d avance et desolée pour mes phrases trop longues je ne sais pas aller droit au but. Dans l'attente d'une réponse, Veuillez agréer, Maitre, mes salutations distinguées.

Ps : pour info j'ai déjà beaucoup d'ennuis avec mon physique, mon psychique et mes finances à cause d'une agression par des drogués, depuis 2ans, alors j ai besoin d etre rassurée, pour cette banale histoire.